



DES HUMAINS ET DES BÉNÉFICES

Il faudrait réduire les obstacles entre l'arrivée dans notre canton et la sérénité.

Il faudrait améliorer la convivialité dès le premier jour. Valoriser les potentiels.

Accompagner sans infantiliser les nouveaux membres de notre famille cantonale.

Cela permettrait de nous réjouir ensemble que le canton parle une centaine de langues, entretient ses cultures et qu'il envisage une prospérité à long terme, grâce aux humains arrivés d'ailleurs.

Le français, le tigrinya, le portugais, l'albanais, le lingala et le dari sont des langues neuchâteloises.

Le Pongal, l'Aïd, Martisor et Norouz sont des fêtes populaires neuchâteloises.

Et nous sommes largement assez solides pour ne pas envisager que nos nouvelles cultures représentent autre chose qu'un atout pour l'intérêt de la vie en groupe.

Ces intentions, directement utiles pour être plus riches, plus en sécurité, en meilleure santé, sont pourtant contrariées.

En réduisant le budget public pour l'intégration des personnes étrangères, des personnes réfugiées, en compliquant la naturalisation, en proposant des législations dirigées contre des groupes en raison de leur origine ou de leur culture (correspondant ainsi littéralement à la définition de la discrimination raciale), le législateur choisit volontairement de se compliquer la tâche. Et de légiférer contre les principes qu'il a lui-même sanctionnés, tous partis confondus.

En choisissant par exemple cet été de réduire la durée de l'accompagnement des personnes réfugiées à cinq ans, au lieu de sept, pour augmenter le bénéfice de la Confédération.

Les personnes et les associations engagées ont l'habitude de lutter contre le vent.

Mais la multiplication des initiatives qui sabordent l'intérêt public accablent les bonnes volontés.

Les efforts utiles et indispensables qu'il-elles livrent, face à un législateur souvent convaincu que la cohésion et la démocratie se décrètent, ne devraient plus dépendre d'héroïsmes individuels et de sacrifices pour une « cause » qui est pourtant un engagement constitutionnel.

Grégory Jaquet, chef du service de la cohésion multiculturelle, délégué aux étranger-ère-s

APPEL À PROJETS DE LA SACR : PROLONGEMENT DU DÉLAI DE DÉPÔT DES PROJETS

La démocratie repose sur un principe fondamental : la reconnaissance de l'égale dignité de toutes les personnes. Ce principe porte une promesse : permettre à chacune et chacun d'être effectivement reconnu comme un égal, de participer pleinement à la vie collective et de trouver sa place dans un monde commun.

Cette promesse ne s'incarne pas uniquement dans les institutions ou dans les droits. Elle se construit chaque jour dans les relations entre les personnes, dans les pratiques professionnelles, dans les politiques publiques, dans les écoles, les associations, les entreprises et dans tous les espaces où se fabrique le vivre-ensemble.

Pourtant, cette promesse demeure inachevée. Les discriminations et le racisme rappellent que l'égalité proclamée n'est pas toujours une égalité vécue.

La Semaine neuchâteloise d'action contre le racisme 2027 invite les institutions, les associations, les entreprises, les milieux culturels et l'ensemble des actrices et acteurs de la société civile à proposer des projets qui contribuent à faire vivre cette promesse démocratique.

Le délai de dépôt de projets est prolongé au 25 septembre 2026.

Le formulaire de projet et le budget prévisionnel sont à retourner par courriel à zahra.banisadr@ne.ch ou par courrier à Service de la cohésion multiculturelle, Place de la Gare 6, 2300 La Chaux-de-Fonds.

[Appel à projets SACR 2027](#)

[Document cadre SACR 2027](#)

[Annexe Budget SACR 2027](#)

[Formulaire](#)

CANDIDATURES POUR LE PRIX INTERCULTUREL NEUCHÂTELOIS « SALUT L'ÉTRANGER-ÈRE » 2026 : RAPPEL

L'appel à candidatures pour la 32e édition du Prix interculturel neuchâtelois « Salut l'étranger-ère » du Conseil d'Etat est lancé !

Ce prix récompense une personne ou un groupe dont les actions, l'engagement ou le parcours favorisent le dialogue interculturel, le respect de la diversité, la participation à la vie collective et la cohésion sociale dans le canton de Neuchâtel. Pour son édition 2026, le jury souhaite mettre à l'honneur celles et ceux qui, au quotidien, contribuent à faire vivre la démocratie.

La démocratie ne se limite pas aux institutions. Elle se construit chaque jour grâce à l'engagement et à la responsabilité de chacune et chacun, au dialogue, à la participation et au respect mutuel. Elle se nourrit de la capacité à créer des liens, à reconnaître la diversité comme une richesse et à permettre à toutes et tous de prendre pleinement part à la vie de la collectivité.

Doté d'un montant de 7'000 francs, le prix sera remis lors d'une cérémonie officielle le jeudi 17 décembre 2026, en présence de Florence Nater, conseillère d'État, cheffe du Département de l'économie et de la cohésion sociale (DECS), ainsi que des membres du jury.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 23 octobre 2026.

Les dossiers de candidature peuvent être transmis par courriel à cosm@ne.ch ou par courrier à Service de la cohésion multiculturelle (COSM), Place de la Gare 6, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Toutes les informations et documents sont disponibles sur le site :

www.ne.ch/salutetranger

[Communiqué de presse PSE 2026](#)

[PSE Formulaire de candidature](#)

[Conditions de participation](#)

ESPACE : UNE NOUVELLE RENTRÉE

ESPACE est un lieu d'apprentissage et de rencontre géré par le service des migrations (SMIG) et le service de la cohésion multiculturelle (COSM). Grâce à de nombreuses collaborations, il propose des cours à la carte et des activités gratuites, ouverts aux personnes issues de la migration comme à l'ensemble de la population neuchâtelaise.

Cette rentrée marque aussi un changement d'organisation : ESPACE fonctionne désormais sur une année complète, d'août à juillet. Les classes en journée ont ainsi un programme et un horaire prévus pour toute l'année.

Cette organisation doit notamment faciliter la vie des parents dont les enfants suivent le calendrier scolaire, la planification des stages et la continuité de l'apprentissage du français.

Les activités sont ouvertes à toute la population : une manière aussi de faire d'ESPACE un lieu où des personnes aux parcours différents peuvent apprendre et se rencontrer.

Les cours et les activités gratuites proposés cette année sont :

À Neuchâtel

Activités sans inscription :

- Informatique
- Atelier couture
- Espace Discussion
- On parle

Les cours de Français-autrement permettent de pratiquer le français à travers une activité artistique ou créative.

Ces cours sont gratuits, sur inscription :

- Dessin
- Photo
- Tissage

À La Chaux-de-Fonds

Activités sans inscription :

- Atelier tricot
- Informatique
- Espace Discussion
- Atelier couture

Les cours de Français-autrement permettent de pratiquer le français à travers une activité artistique ou créative. Ces cours sont gratuits, sans inscription:

- Tissage
- Théâtre
- Dessin

Des cours du soir supplémentaires de français ont été ouverts pour les personnes indépendantes financièrement.

Retrouvez toutes les informations (jours, horaires, inscriptions) sur les flyers ou sur le site d'ESPACE www.ne.ch/ESPACE.

[Activités La Chaux-de-Fonds](#)

[Activités Neuchâtel](#)

[Cours La Chaux-de-Fonds](#)

[Cours Neuchâtel](#)

[Cours du soir La Chaux-de-Fonds](#)

[Cours du soir Neuchâtel](#)

JOURNÉE DE FORMATION SUR LE DOMAINE DE L'ASILE EN SUISSE

Le CSP Neuchâtel organise une formation sur le domaine de l'asile en Suisse, le vendredi 23 octobre 2026 de 8h30 à 17h à l'Union commerciale (rue du Coq d'Inde 24 à Neuchâtel).

Malgré sa forte présence dans les médias, le domaine de l'asile en Suisse reste souvent mal compris. Qui sont les personnes requérantes d'asile ? Pourquoi ont-elles quitté leur pays ? Quels sont les différents statuts et permis ? Quels sont leurs droits, leurs obligations et les étapes de la procédure d'asile ? Peuvent-elles travailler, se former, aller à l'école, voyager ou faire venir leur famille ? De quels soutiens bénéficient-elles ? Au-delà du cadre légal, ces questions concernent des personnes et des familles dont le statut influence profondément le quotidien.

Cette formation propose de mieux comprendre le système d'asile en Suisse en présentant le cadre général et la réglementation légale, le déroulement d'une procédure, les différents acteurs et actrices en lien avec le domaine de l'asile, ainsi que les réalités quotidiennes des requérant-e-s.

[Inscription](#) jusqu'au 25.09.2026

[Affiche formation CSP](#)

DEMI-JOURNÉE DE RÉFLEXION ET D'ÉCHANGES SUR LE SURENDETTEMENT

Le surendettement n'est pas qu'un problème individuel de gestion budgétaire. C'est un phénomène qui traverse toutes les couches de la société, reliant la sphère privée à la sphère publique, l'économie au droit, et l'individu à la collectivité. Cette transversalité en fait un « fait social total » et justifie une approche multidimensionnelle et stratégique. Pourtant, celles et ceux qui côtoient quotidiennement les personnes concernées savent que chaque dette raconte une histoire de vie spécifique, exigeant empathie, soutien et moyens d'action concrets.

Cette demi-journée, organisée par le Service de l'action sociale (SASO) et la Fondation neuchâteloise pour la coordination de l'action sociale (FAS), le 22 octobre 2026 de 13h30 à 17h (Espace Facchinetti à Neuchâtel), permettra de croiser les regards : ceux des personnes concernées, de celles et ceux qui les accompagnent, et des acteur-trice-s œuvrant pour remédier à l'aspect de « sentence à perpétuité » que revêt, pour l'instant, le surendettement en Suisse.

[Inscription gratuite jusqu'au 8 octobre 2026](#)

[Affiche Surendettement](#)

LE CAP DES 180'000 HABITANT-E-S EST FRANCHI DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL

À fin 2025, pour la cinquième année consécutive, la population du canton de Neuchâtel a augmenté. Cette progression a été enregistrée dans l'ensemble des régions et dans 17 des 24 communes. L'accroissement total de la population se monte à 853 personnes en une année. Au 31 décembre dernier, la population résidante s'établissait ainsi à 180'302 personnes ; pour la première fois dans l'histoire du canton, elle dépasse ainsi les 180'000 habitants.

Le nombre de ressortissant-e-s étranger-ère-s augmente de 703 personnes (+1,45%) alors que les effectifs de la population suisse sont en hausse de 150 habitant-e-s (+0,11%). Parmi la population étrangère du canton et en termes absolus, le nombre de ressortissant-e-s français-e-s (10'907) se rapproche de celui des Portugais-e-s (12'185), qui reste encore la nationalité la plus représentée.

En ce qui concerne les évolutions constatées en une année, en termes de nationalités, la hausse du nombre de Français-es (+546) devance celle du nombre de personnes de nationalité ukrainienne (+115) et espagnole (+52). Une diminution des personnes de nationalité portugaise (-101) ainsi que des ressortissant-e-s italien-ne-s (-100) est observée.

En ce qui concerne le nombre de personnes possédant un permis de séjour, ce sont celles qui sont au bénéfice d'une autorisation de séjour (permis B) qui présentent la plus forte augmentation (+868). Les titulaires d'un permis d'établissement (permis C) restent les plus nombreux-euses parmi la population (30'940), mais leur nombre diminue (-192). Il en va de même pour les personnes au bénéfice d'un permis de courte durée (permis L : -59), celles possédant une admission provisoire (permis F : -13) et les requérant-e-s d'asile (permis N : -12). S'agissant des titulaires d'un permis de « personne à protéger » (permis S), ils présentent une hausse de 111 personnes.

Retrouvez toutes les statistiques de la population neuchâteloise sur le site de [l'office cantonal de la statistique](#).

MONITORAGE DE LA VIOLENCE DOMESTIQUE

L'Office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE) publie chaque année différents indicateurs permettant de suivre l'évolution des situations de violence domestique identifiées et prises en charge dans le canton de Neuchâtel.

Ainsi, en 2025, les données montrent que le dispositif cantonal reste fortement sollicité. La Police neuchâteloise a enregistré 678 infractions de violence domestique contre 700 en 2024. Le recours au Service d'aide aux victimes (SAVI) poursuit sa progression : 907 victimes de violence domestique ont bénéficié d'une consultation en 2025, contre 667 en 2022, soit une augmentation d'environ 36% en quatre ans. En matière d'hébergement, 56 femmes, 49 enfants et 5 hommes ont été accueillis par le SAVI ou dans des structures partenaires.

Du côté de la prise en charge médicale, le Centre neuchâtelois de médecine des violences (CNMV), ouvert à la fin de l'année 2024, a établi 81 constats en lien avec des situations de violence domestique pour sa première année complète d'activité. Le service de gynécologie-obstétrique de RHNe a par ailleurs établi 33 constats d'agression sexuelle.

En 2025, 60 personnes auteures de violence conjugale ont été accompagnées par le Service pour auteur-es de violence conjugale (SAVC), contre 67 en 2024.

Enfin, le Centre de santé sexuelle de Neuchâtel a accueilli 47 personnes et celui de La Chaux-de-Fonds 24 personnes pour des consultations dans lesquelles la violence domestique constituait un motif primaire ou secondaire, durant l'année 2025.

Toutefois, ces données ne mesurent pas la prévalence réelle de la violence domestique dans le canton : de nombreuses situations restent inconnues des institutions. Une hausse des indicateurs peut traduire une évolution des violences, mais aussi une meilleure identification des situations, une plus grande propension à les signaler ou un recours accru aux prestations spécialisées.

Plus d'information sur le monitoring 2025 et graphiques à découvrir [ici](#).

AGENDA

17 au 27 septembre 2026 : Semaine suisse du Goût à La Chaux-de-Fonds

Pour sa troisième participation à la Semaine nationale du Goût, la Ville de La Chaux-de-Fonds met l'accent sur le partage d'expériences, la découverte de spécialités d'ici et d'ailleurs et la mise en lumière des commerces et associations locales. Du 17 au 27 septembre, ce sera l'occasion de déguster, savourer, prendre le temps mais aussi de se questionner.

Le but de cette « semaine » thématique vise à encourager les innovations culinaires tout en mettant en valeur les savoir-faire artisanaux et la préservation des traditions.

[Programme complet](#)

20 septembre 2026 : Un voyage musical au cœur de la Roumanie

Le Centre Culturel Roumain de Neuchâtel, avec le soutien de l'Ambassade de la Roumanie en Suisse et de la Ville de Neuchâtel dans le cadre du Programme d'intégration cantonal (PIC), propose une soirée musicale exceptionnelle entre tradition roumaine, jazz et improvisation le dimanche 20 septembre à 17h à la salle de musique du Faubourg, Lyceum Club de Neuchâtel.

Sur scène : Alexandre Cellier, pianiste et multi-instrumentiste suisse et Ion Miu, virtuose roumain du cymbalum.

Une rencontre musicale entre la Roumanie et la Suisse, complétée par un moment d'émotion en hommage à Cédric Monnin, autour de la flûte de Pan.

29 septembre 2026 : Soirée pays consacrée à la Turquie

L'OSAR, avec le soutien du Service de la cohésion sociale de la Ville de Neuchâtel, organise une Soirée pays consacrée à la Turquie, le mardi 29 septembre 2026, de 18h15 à 21h30 au Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel (Rue des Terreaux 14, 2000 Neuchâtel).

Les Soirées pays sont un concept développé par l'OSAR afin d'informer le public sur la situation actuelle des pays d'origine de personnes réfugiées en Suisse. Cette soirée permettra, d'une part, de présenter la situation actuelle en Turquie ainsi que celle des personnes en exil et, d'autre part, d'expliquer la pratique actuelle des autorités suisses en matière de protection des ressortissant-e-s de ce pays.

Participation gratuite, [sur inscription](#)

Informations complémentaires et programme sur le [site de l'OSAR](#)

1 et 2 octobre 2026: Colloque interdisciplinaire « Questionner les paradigmes de la psychiatrie et de la psychologie : injustices épistémiques, héritages coloniaux et rapports de pouvoir dans le soin »

Un colloque interdisciplinaire organisé par Irene Maffi et Eva Heim (Unil), Sydney Gaultier et Orest Weber (CHUV/Unil) et Félicia Dutray (Association Appartenances) sur « Questionner les paradigmes de la psychiatrie et de la psychologie : injustices épistémiques, héritages coloniaux et rapports de pouvoir dans le soin » se tiendra à l'Université de Lausanne les 1 et 2 octobre 2026.

Parmi les intervenant-e-s seront notamment présent-e-s : Roberto Beneduce, Marika Moisseeff, Andrew Ryder, Rahmeth Radjack ainsi que de nombreux autres.

Le colloque est gratuit, en présentiel et sur [inscription](#).

Plus d'information sur le [programme](#).



Service de la cohésion multiculturelle

Place de la Gare 6

2300 La Chaux-de-Fonds

T. 032 889 74 42

cosm@ne.ch

[Mettre à jour vos préférences](#) ou [se désinscrire](#)